



Le juste vivra par la foi Méditations sur l'épître aux Romains

Israël et la justice qui vient de la foi

Romains 10

Je poursuis dans cet article la lecture commentée de la lettre de Paul aux Romains, qui est divisée en 16 chapitres. Nous en sommes arrivés au chapitre 10, qui s'inscrit dans la lignée du chapitre 9 et parle du rôle que joue le peuple d'Israël dans la révélation de Dieu. En particulier, Paul parle du reste d'Israël, de ceux qui ont cru en l'Évangile de Jésus-Christ, comme lui-même et les disciples de Jésus. Ce n'est pas un passage très facile, et il faut bien saisir comment Paul applique les citations de l'Ancien Testament à la personne de Jésus-Christ. C'est ce que je vais tâcher de vous expliquer aussi simplement que possible. Je commence donc par citer le début de ce chapitre 10 :

« Frères, je souhaite de tout cœur que les Israélites soient sauvés, et c'est ce que je demande instamment à Dieu dans mes prières. Car je leur rends ce témoignage : ils ont un zèle ardent pour Dieu, mais il leur manque le discernement. En méconnaissant la manière dont Dieu déclare les hommes justes et en cherchant à être déclarés justes par leurs propres moyens, ils ne se sont pas soumis à Dieu en acceptant le moyen par lequel il nous déclare juste. Car le Christ a parfaitement accompli le régime de la loi pour que tous ceux qui croient soient déclarés justes. Voici, en effet, comment Moïse définit la justice qui procède de la Loi : "Celui qui se soumettra aux exigences de la Loi vivra grâce à cela." Mais voici comment s'exprime la justice reçue par la foi : "Ne dis pas en toi-même : Qui montera au ciel?" Le Christ n'en est-il pas descendu? Ou bien : "Qui descendra dans l'abîme?" Le Christ n'est-il pas ressuscité des morts? Que dit-elle donc? "La Parole de Dieu est tout près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur." Cette Parole est celle de la foi, et c'est elle que nous annonçons. En effet, si de ta bouche tu declares que Jésus est Seigneur et si dans ton cœur tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé, car celui qui croit dans son cœur, Dieu le déclare juste, celui qui affirme de sa bouche, Dieu le sauve. En effet, l'Écriture dit : "Celui qui met sa confiance en lui ne connaîtra jamais le déshonneur." » (Rm 10.1-11).

Dans ce passage, Paul cite à plusieurs reprises l'Ancien Testament pour souligner que les croyants sont déclarés justes devant Dieu par leur foi. Reprenons ces passages pour montrer comment ils s'insèrent dans son raisonnement. Au verset 5, il a dit : *« Voici, en effet, comment Moïse définit la justice qui procède de la loi : Celui qui se soumettra aux exigences de la loi vivra grâce à cela. »* Paul, en citant ainsi le chapitre 18 du livre du Lévitique, veut montrer que si l'on s'appuie sur cette parole pour être déclaré juste devant

Dieu, c'est qu'on prétend obéir parfaitement à la loi de Dieu. Or, en prétendant une telle chose, on se ment à soi-même et à Dieu, car en fait chacun en est incapable.

Immédiatement après, il cite à nouveau l'Ancien Testament, pour être plus exact un passage du chapitre 30 du livre du Deutéronome, qui parle aussi de la loi, et que je vous lis tel qu'il y apparaît :

« Le code de lois que je vous donne aujourd'hui n'est pas trop difficile pour vous ni hors de votre portée. Il n'est pas au ciel pour que l'on dise : Qui montera au ciel pour aller nous le chercher et nous le faire comprendre afin que nous puissions l'appliquer? Il n'est pas non plus au-delà de l'océan pour que l'on dise : Qui traversera pour nous les mers pour aller nous le chercher, et nous le faire comprendre, afin que nous puissions l'appliquer? Non, la parole est toute proche de vous : elle est dans votre bouche et dans votre cœur, pour que vous l'appliquiez » (Dt 30.11-14).

En reprenant ce passage du Deutéronome, Paul l'applique librement à Jésus-Christ. Il dit en effet :

« Mais voici comment s'exprime la justice reçue par la foi : "Ne dis pas en toi-même : Qui montera au ciel?" Le Christ n'en est-il pas descendu? Ou bien : "Qui descendra dans l'abîme?" Le Christ n'est-il pas ressuscité des morts? »

Paul fait comprendre à ses lecteurs que c'est Jésus-Christ qui permet que la loi soit accomplie et vive dans les cœurs des croyants. En effet n'est-ce pas lui qui est descendu du ciel et a montré l'exemple parfait de l'accomplissement de la loi? N'est-ce pas lui qui, en mourant sur la croix et en ressuscitant des morts trois jours après, a expié le péché des croyants, les faisant remonter de l'abîme avec lui? C'est donc lui et lui seul qui rend la parole de Dieu toute proche des croyants, la mettant dans leur bouche et leur cœur afin qu'ils l'appliquent. Et c'est donc à juste titre que Paul peut dire :

« Cette Parole est celle de la foi, et c'est elle que nous annonçons. En effet, si de ta bouche tu declares que Jésus est Seigneur et si dans ton cœur tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé, car celui qui croit dans son cœur, Dieu le déclare juste, celui qui affirme de sa bouche, Dieu le sauve. En effet, l'Écriture dit : Celui qui met sa confiance en lui ne connaîtra jamais le déshonneur » (Rm 10.8-11).

Et Paul poursuit ensuite, citant une fois de plus l'Ancien Testament au verset 13, plus précisément le livre du prophète Joël. Il introduit une telle citation avec les mots que Jésus-Christ emploie aussi lorsqu'il cite l'Ancien Testament comme parole de Dieu ayant autorité : « Il est écrit ».

« Ainsi, il n'y a pas de différence entre Juifs et non-Juifs. Car tous ont le même Seigneur qui donne généreusement à tous ceux qui font appel à lui. En effet, il est écrit : Tous ceux qui feront appel au Seigneur seront sauvés » (Rm 10.12-13).

La section suivante du chapitre 10 insiste sur la nécessité de la prédication sans laquelle le message de l'Évangile ne peut être entendu ni reçu, que ce soit par les Juifs ou les non-Juifs. Il faut que des hommes soient envoyés pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Ceux qui sont envoyés annoncent donc le message. Le message est entendu et provoque la foi. Ceux qui croient font appel au Seigneur. Mais Paul revient sur la question d'Israël, qui, bien qu'ayant entendu cette prédication, s'est

endurci et n'a pas voulu l'écouter. Il va citer plusieurs fois le livre du prophète Ésaïe, ainsi que le Psaume 19 et le livre du Deutéronome.

« Mais comment feront-ils appel à lui s'ils n'ont pas cru en lui? Et comment croiront-ils s'ils ne l'ont pas entendu? Et comment entendront-ils s'il n'y a personne pour le leur annoncer? Et comment y aura-t-il des gens pour l'annoncer s'ils ne sont pas envoyés? Aussi est-il dit dans l'Écriture : "Qu'ils sont beaux les pas de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles!" Mais, malheureusement, tous n'ont pas obéi à cette Bonne Nouvelle. Ésaïe déjà demandait : "Seigneur, qui a cru à notre message?" Donc, la foi naît du message que l'on entend, et ce message c'est celui qui s'appuie sur la Parole du Christ. Maintenant donc, je dis : Ne l'ont-ils pas entendu? Mais si! N'est-il pas écrit : "Leur voix a retenti par toute la terre, leurs paroles sont parvenues jusqu'aux confins du monde"? Je demande alors : Le peuple d'Israël ne l'a-t-il pas su? Moïse a été le premier à le leur dire : "Je vous rendrai jaloux de ceux qui ne sont pas un peuple. Je vous irriterai par une nation dépourvue d'intelligence." Ésaïe pousse même la hardiesse jusqu'à dire : "J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, je me suis révélé à ceux qui ne se souciaient pas de moi." Mais, parlant d'Israël, il dit : "À longueur de journée, j'ai tendu les mains vers un peuple désobéissant et rebelle." »
(Rm 10.14-21).

Souvenez-vous que le livre d'Ésaïe a été rédigé quelque sept siècles avant la venue de Jésus-Christ. Or c'est déjà là, nous dit Paul, qu'apparaît l'Évangile, la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ; c'est aussi à cet Évangile qu'Israël n'a pas cru, bien qu'il lui ait été proclamé en priorité. Dieu a alors choisi de faire annoncer cette Bonne Nouvelle à ceux qui n'en étaient pas les destinataires d'origine, rendant ainsi jaloux le peuple initialement élu de Dieu.

Le peuple d'Israël serait-il alors rejeté de Dieu en tant que tel? Non, répondra Paul au chapitre 11. Il y a bien un reste fidèle, ceux qui ont cru, comme lui-même. Dans un prochain article, nous expliquerons ce chapitre 11, qui termine la première grande partie de la lettre de Paul aux Romains, la partie qui explique la nature du salut de Dieu pour les hommes. À partir du chapitre 12, Paul donne beaucoup d'exhortations pour la vie chrétienne, exhortations fondées sur ce qu'il a exposé jusqu'ici.

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))